

<https://www.afpen.fr/Dossier-de-presse-Psychologues-et,113.html>



# Dossier de presse : Psychologues et orientation

- STOCKS -

Date de mise en ligne : dimanche 23 juillet 2006

---

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de  
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

---

### **Orientation, projets d'avenir et psychologie.**

Orientation , désorientation, information, débouchés, emploi , tous ces termes sont très souvent associés dans les médias. On pointe l'angoisse des adolescents et leurs incertitudes face aux décisions à prendre, on vante les mérites d'une bonne information et on stigmatise les mauvais « conseillers » , ceux qui dirigeraient les jeunes vers des filières sans avenir.

Les conseillers d'orientation-psychologues font souvent les frais de ces critiques qui ignorent la réalité des procédures d'orientation et des processus complexes qui président à l'élaboration des projets d'avenir à l'adolescence.

Comment fonctionne l'orientation dans le système scolaire ?

Dans le système éducatif, l'orientation est régie par des procédures nationales qui concerne les élèves de collège et de lycée. Elles déterminent les possibilités de choix en fonction des cycles, précisent les responsabilités des conseils de classe et des chefs d'établissements, organisent les modalités de recours des parents et d'affectation des élèves. Les co-psy interviennent dans ce dispositif dans une fonction d'aide et de conseil auprès des jeunes et des parents, mais n'ont aucun rôle décisionnel dans l'orientation ou l'affectation. Leur rôle de psychologue est souvent contesté car il les situe résolument du côté du sujet, de son développement et de sa réussite et non comme le voudraient la majorité parlementaire et le patronat, du côté de la gestion des flux et de l'adéquation formation-emploi.

Quel rapport entre l'orientation et la psychologie ?

Dans le 2nd degré, les questions liées à l'avenir prennent une place de plus en plus importante dans le développement psychologique de l'adolescent. Grâce à ses nouvelles capacités cognitives, affectives et sociales, l'enfant accède à un univers de possibles et à un horizon temporel, qui transforment radicalement sa perception de lui-même, des autres et du monde.

Mais cette évolution s'effectue également dans un contexte scolaire marqué par une diversification qui l'oblige à se placer sur l'échiquier des positions scolaires. D'abord limités aux options puis aux parcours diversifiés, les choix concernent bientôt des types de formation et des filières.

La préparation progressive à ces échéances est inextricablement liée dans notre système scolaire à la construction identitaire.

De plus, les évolutions considérables ces dernières années, dans le domaine de l'accès à l'information ont déplacé la demande et rendent plus visible la sollicitation des conseillers en tant que psychologues pour aider les jeunes à articuler construction identitaire, représentation de l'avenir, des professions et des voies de formation

En effet, en fonction de l'histoire singulière de chaque adolescent, de son origine sociale, du rapport qu'il entretient avec sa scolarité, le conseiller d'orientation-psychologue est à même d'interpréter le sens que prend la formulation d'un choix scolaire ou professionnel.

Il peut ainsi percevoir les « projets magiques », qui évitent le contact avec une réalité trop mal vécue, les projets « écrans » qui visent à se conformer au choix de l'entourage, les projets qui servent à s'opposer à la famille ou au contraire à s'identifier à une personne significative, les projets « réparation » d'une blessure familiale, etc...

Ces projets, à l'adolescence, ont une fonction à un moment donné dans le développement psychologique. Ils peuvent servir de moteur ou de frein et c'est au psychologue d'en comprendre les enjeux et d'en permettre l'élaboration.

Le psychologue appréhende ainsi directement les liens entre ces représentations anticipées du futur et la construction identitaire.

En outre, parce qu'il exerce dans le champ éducatif, le CO-Psy est attentif au poids déterminant du système scolaire pour modeler la représentation scolaire de soi et des professions.

Plusieurs recherches ont montré, en effet, que selon la filière dans laquelle un adolescent est scolarisé, il construira une représentation correspondante de lui-même, valorisant les points forts de la section et dévalorisant certains atouts personnels qu'il jugera non pertinents.

On mesure l'importance des expériences et des possibles que peut ou non offrir le milieu scolaire pour favoriser le développement de la personnalité dans toutes ses dimensions.

Selon sa position scolaire, l'adolescent va être plus ou moins poussé à intérioriser le reflet de lui-même que lui

propose l'Ecole.

Cette intériorisation influe (positivement ou négativement) sur l'estime de soi, sur la représentation qu'il se fait de son avenir et donc sur le développement de sa personnalité

Ainsi, dans les situations d'échec précoces, on observe souvent une incapacité à se projeter dans l'avenir et à construire une grille de lecture différenciée des professions.

Alors que les études s'allongent et prennent de plus en plus de place dans le développement psychologique à l'adolescence, les difficultés scolaires sont vécues comme une exclusion de l'intérieur préfigurant les difficultés d'insertion futures.

Ainsi, plus encore que par le passé, une dissociation des questions liées à l'orientation et des problématiques psychologiques des adolescents, reviendrait à se priver de la dynamique que représente l'anticipation du futur pour le développement de la personnalité et pour la réussite scolaire.

Elle aboutirait à figer les représentations d'avenir, en fonction de la situation scolaire à un moment donné et à enfermer les développements possibles dans l'avenir le plus probable selon les origines de chacun.

Du point de vue des pratiques, l'action des conseillers d'orientation-psychologues comporte plusieurs points communs avec celle de leurs collègues psychologues scolaires.

Un certain nombre de tâches correspondent à celles qu'effectuent les psychologues quel que soit leur champ d'exercice : examens psychologiques, entretiens individuels, ou en groupe, rédaction de comptes-rendus pour différentes commissions, et participation à ces commissions, conduite de formations, d'enquêtes ou de travaux de recherches.

D'autres activités sont davantage liées au cadre spécifique que représente l'institution scolaire : ainsi tout ce qui concerne la mise en place d'un dispositif d'observation continue, et de suivi pour les élèves « fragiles » ou en difficulté, ainsi que la contribution à la réussite scolaire et la concertation avec les enseignants.

L'action des Co-Psy est diversifiée en fonction de l'âge des élèves, de leur niveau de scolarité et de la spécificité des établissements.